**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 12 SEPTEMBRE**

Présents : Rousch H, Douin Y, Hakin L, Croes D, Boniver J, Vincent JM, Ceulemans R, Maurage D

Excusé : Meyers L

Cette réunion a pour but, essentiellement de faire un débriefing de l’assemblée générale de début de saison et de faire le point sur l’interclubs qui débutera cette semaine.

Au sujet de la réunion, celle-ci s’est déroulée dans d’excellentes conditions.

La présentation des comptes, le rapport des vérificateurs aux comptes, la nomination des vérificateurs aux comptes ainsi que le budget ont été votés à l’unanimité.

La présentation de l’interclubs et les modifications de dernière minute ont été donnés aux membres présents. Dominique a aussi une nouvelle fois insisté sur le fait qu’il y a encore trop de manquements administratifs notamment la liste des membres du comité. Elle a aussi attiré l’attention que l’inscription des équipes était quelques fois fantaisiste et que les nombreux désidératas des clubs ne pouvaient tous être accordés. De plus avec la suppression d’une série en division 3, 4 et 5 la perte de numéro compliquait encore les choses.

1. **Interclubs** :

* Le championnat dames est un peu à la traîne par rapport aux autres provinces.

Il serait intéressant d’avoir le retour des autres provinces qui ont créé « championnat promotionnel » et d’en connaître les retombées (avantages et inconvénients).

* Il y a déjà plusieurs forfaits généraux enregistrés (Ermitage P2, Astrid P4, Aubel P5). Celui d’Aubel est avant tout dû à une incompréhension à l’inscriptions des équipes.

1. **Coupe de la province** :

* Nous avons mis en place une obligation aux clubs de plus de 15 joueurs d’aligner une équipe en coupe.

Nous avons fixé le prix d’inscription à 5 euros, en cas de non-inscription l’amende sera de 30 euros et en cas de forfait lors de la compétition l’amende sera de 50 euros. Nous avons voulu une inscription démocratique (5 euros) et des amendes plus conséquentes afin de rendre du sérieux et de la crédibilité à cette compétition.

* Les prix attribués aux finalistes s’élèvent à 200 euros pour le vainqueur et de 100 euros pour le finaliste de la coupe messieurs. Les prix pour la coupe dames seront de 100 euros pour le vainqueur et 50 euros pour le finaliste.
* Un courrier explicatif sera adressé à tous les clubs. Ce courrier reprendra le mode de déroulement de la compétition ainsi que le règlement de celle-ci.

1. **Divers** :

* Le parquet provincial sera composé du responsable interclubs, du responsable des compétitions individuelles ainsi que du président provincial. En effet, les délais imposés pour instruire et informer les protagonistes des différentes affaires disciplinaires sont très courts. Il est donc indispensable d’avoir le moins possible d’intermédiaires pour mener à bien, dans le respect des règlements les dossiers qui seraient amenés à être traités.
* Les cellules jeunes qui s’entraînent au CFTT, qu’elle soit celle provinciale ou celle de l’aile ont participé, avec nos jeunes, au tournoi international à Charlevilles Mézières. Les résultats sont divers pour nos jeunes pousses, mais en tout cas, cela leur aura permis d’engranger de l’expérience.